

Et si l'on parlait des Français ? Perception des immigrés en France, attitudes, opinions et comportements
Speaking of the French... The perception of immigrants in France: attitudes, opinions and behaviour
¿Y si habláramos de los franceses? Percepción de los inmigrantes en Francia, actitudes, opiniones y conductas

Véronique De Rudder, Isabelle Taboada Leonetti et François Vourc'h

Numéro 31 (71), printemps 1994

Identités et nouveaux rapports sociaux dans les sociétés pluriethniques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033784ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033784ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

De Rudder, V., Taboada Leonetti, I. & Vourc'h, F. (1994). Et si l'on parlait des Français ? Perception des immigrés en France, attitudes, opinions et comportements. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (31), 135-149.
<https://doi.org/10.7202/1033784ar>

Résumé de l'article

Pour cerner les représentations, opinions et attitudes des Français à l'égard des « immigrés » en rapport avec leurs propres comportements sociaux et pratiques culturelles, on a interrogé 145 personnes de nationalité française vivant en Île-de-France. On a dégagé cinq types d'attitudes associant, selon des combinaisons variables mais non aléatoires, des positions à l'égard de l'immigration et des immigrés et des pratiques personnelles (sociabilité, engagement, orientation). L'analyse de la cohérence interne des attitudes fait apparaître deux grands facteurs de tension. Le premier provient d'une certaine contradiction entre les dimensions nationale et sociale, l'exclusion civique s'opposant à l'égalitarisme social. Le second concerne les limites du pluralisme jugé admissible, selon que l'on privilégie la liberté d'expression et l'autonomie culturelle ou que l'on recherche une certaine homogénéité idéologico-culturelle centrée sur des valeurs partagées. Ce sont des conceptions différentes de la société française, de sa propre intégration et de son avenir qui transparaissent dans ces prises de position, tandis que s'y expriment les tensions identitaires concernant la façon dont on peut, aujourd'hui, ou dont on pourra, à l'avenir, « être Français ».

Et si l'on parlait des Français ? Perception des immigrés en France, attitudes, opinions et comportements

Véronique De Rudder, Isabelle Taboada Leonetti et François Vourc'h

La sociologie des relations interethniques et, plus encore, du racisme, est peu développée en France et reste en marge de la légitimité académique. Cela contraste fortement avec l'agitation médiatique et politique — pour ne pas dire politique — relative à ce qu'il reste convenu d'appeler « les immigrés » ou « l'immigration ». Recherche d'un bouc émissaire ou reflet d'une inquiétude, cette focalisation masque, en fait, les réalités recouvertes par les effets, à court ou long terme, de la coexistence prolongée de populations qui s'attribuent ou se reconnaissent des

origines différentes. En même temps, de nombreux sondages d'opinion attestent tout à la fois une résurgence du racisme et une inquiétude sécuritaire à laquelle les « immigrés » sont associés, et la progression, difficile mais réelle, de l'intégration sociale des immigrés et surtout de leurs enfants. Ces sondages ne font jamais l'objet de recoupements entre les diverses réponses, ni d'analyses au delà des variables « standard » telles que la catégorie socio-professionnelle, le sexe, l'âge, le niveau d'instruction... Ils ne permettent

et ambivalences manifestées dans ce qu'il est convenu d'appeler « l'opinion publique ».

Les quelques travaux sociologiques existants sur les relations interethniques et le racisme se sont concentrés sur les caractéristiques du « racisme populaire », et le plus souvent, d'ailleurs, sur le « discours raciste populaire » (Borgogno, 1990 ; voir aussi, pour l'Angleterre, Phizacklea et Miles, 1979), proposant toute une série d'interprétations macro-sociales (la crise économique, culturelle, nationale, celle de la ville ou « des banlieues »...) ou idéologiques (relations avec le nationa-

lisme, le populisme...). Aucune recherche, à notre connaissance, n'a tenté d'analyser plus généralement les attitudes à l'égard des « immigrés », racisme compris, en fonction des relations sociales interethniques et, au delà, en fonction des pratiques sociales des acteurs de l'interaction (De Rudder, 1991 ; Borgogno, 1984).

Nous présentons ici une partie des résultats d'une enquête menée il y a déjà quelques années (1989-1990) à Paris et dans sa banlieue auprès de 145 personnes de nationalité française. Seul ce critère juridique de nationalité a été retenu, et un quart des enquêtés se sont avérés avoir au moins un parent ou un grand-parent étranger (proportion représentative de la population française générale). Tous les interviewés vivent en Île de France, dans l'un des sept quartiers sélectionnés de façon à faire varier les caractéristiques urbaines et les situations de coexistence pluriethnique¹ (De Rudder, Taboada Leonetti et Vourc'h, 1990).

Cette recherche avait pour objectif de cerner les représentations, opinions et attitudes à l'égard des « immigrés », terme que nous n'avons volontairement pas défini dans le questionnaire, laissant à nos interlocuteurs la possibilité d'exprimer leur propre définition, et

qui peut désigner autant des Français d'origine étrangère que des étrangers, voire des personnes qui n'ont jamais migré elles-mêmes, comme c'est le cas de la « deuxième génération ». Notre propos était d'aller au delà des enquêtes et sondages d'opinion en mettant en rapport opinions, représentations et comportements. Nous voulions tenter de cerner ce qui contribue à faire varier les représentations des « immigrés » et les attitudes à leur endroit. L'hypothèse sous-jacente était que la sociabilité, l'engagement ou les orientations culturelles des acteurs pouvaient entretenir avec ces images et opinions des rapports cohérents, jusqu'ici inexplorés.

Nous n'avons pas construit d'hypothèse a priori sur ces liens, ni sur leur hiérarchie. À partir d'un grand nombre de données hétérogènes (comportements, opinions, projets...) et relevant de plusieurs domaines de la vie sociale (professionnelle, résidentielle, culturelle...), nous souhaitions au contraire voir de quelle façon elles s'assemblaient. L'idée, d'ailleurs confirmée par nos résultats, était que les façons de « regarder » les immigrés pouvaient s'organiser selon des structures différentes, dans lesquelles la place hiérarchique relative des représentations et celle des relations, par exemple, pouvaient varier d'un type d'attitude à un autre².

Deux grandes polarisations

La première phase de traitement des données a fait apparaître, comme on pouvait s'y attendre, une première opposition entre les orientations positive et négative des attitudes à l'égard des immigrés en France. Mais, ce qui est plus intéressant, cette opposition n'est pas symétrique. Ce sont d'abord des compor-



tements qui marquent l'ouverture tandis que ce sont des représentations et des opinions qui forment la base de l'hostilité.

Les cinq principales caractéristiques qui définissent la position « ouverte » suffisent presque à elles seules à la caractériser. Elles expriment une proximité militante et culturelle : participation à des manifestations « d'immigrés », connaissance de films sur l'immigration ou réalisés par des immigrés, attitudes favorables au droit de vote de ces derniers pour les élections municipales³, à la constitution d'associations propres⁴, et refus d'assimiler immigration et troubles sociaux. À ce noyau s'agrègent des réponses qui signifient que les éventuelles difficultés rencontrées par les immigrés ne proviennent pas de leur comportement ou de leur attitude, mais de ceux de la société d'accueil, et surtout de la discrimination dont ils sont victimes.

La position « fermée » est d'abord marquée par des représentations négatives de l'immigration en tant que telle. Celle-ci est chargée de bien des maux : elle représente un péril pour l'identité culturelle de la France, une source potentielle de problèmes sociaux et de troubles de l'ordre public, de retard scolaire... tandis que les institutions, les administrations, les bailleurs de logements sociaux, les

employeurs sont vus comme appliquant, à l'endroit des immigrés, un traitement préférentiel qui défavorise les Français. Ces représentations sont associées à un ensemble d'opinions favorables à l'instauration d'une « priorité aux Français de souche » et à une limitation des droits des immigrés.

La seconde polarisation est un peu différente, et se constitue cette fois comme une opposition symétrique, presque terme à terme.

D'un côté apparaît une attitude globale d'ouverture culturelle, une sensibilité aux revendications particulières, notamment religieuses, des immigrés, associées à une image « forte » de cette population, jugée nombreuse, très spécifique et orientée vers le retour au pays d'origine. Le traitement discriminatoire à son endroit paraît systématique. Les réponses qui se concentrent ici sont toutes « tranchées » et relèvent de gens qui ont des contacts avec des immigrés au travail, dans l'habitat ou les loisirs.

À l'opposé, les réponses s'organisent de la même façon, mais sur des positions parfaitement inverses : fermeture à l'extension des droits des immigrés, notamment s'il s'agit d'accéder à des revendications spécifiques (lieu de prière, adaptation du menu dans les cantines...); image « floue » de l'immigration et de ce que vivent les immigrés en France ; fréquentation de personnes d'origine étrangère rare et, d'une manière générale, faiblesse de la sociabilité.

Cinq types d'attitudes

Les cinq « types » d'attitudes présentés ci-dessous s'organisent essentiellement autour de cette double opposition. Ils ne sont pas aussi homogènes que la description qu'on peut en faire,

forcément schématique, le laisse supposer. Ils se dégagent en effet par contraste, les uns par rapport aux autres et par rapport aux moyennes. Leur intérêt est de présenter des agencements significatifs de réponses, même si, parfois, certaines de ces réponses, prises isolément, n'obtiennent pas un score absolu particulièrement élevé. Ils sont proches de « types idéaux », pour ne pas dire, pour certains d'entre eux, « caricaturaux ». On aurait tort, toutefois, de ne pas considérer les ambivalences et contradictions qui s'y expriment « en mineur », si l'on peut dire. Car c'est là, sans doute, que se situent les articulations fragiles, les zones sensibles, peut-être aptes aux changements.

1. Ressentiment xénophobe et rejet du « corps étranger »⁵

« Les hommes politiques [...] après, ils leur font des fleurs. Ils ne vivent pas ce que nous voyons [...]. Il ont tous les droits. Il n'y en a que pour eux. Toi, si tu es Français, tu veux un logement, tu peux attendre, et eux, avec leurs mômes, ils te passent devant [...]. Ah! ils ont droit à tout! On les aide tellement par rapport aux Français! [...] Si ça continue comme ça, ce sera nous les étrangers »⁶.

Ce type d'attitude [30 personnes, 21% de l'échantillon] est très caractérisé et comporte quatre traits principaux. Trois d'entre eux sont étroitement associés et forment un complexe qui pourrait se formuler de façon discursive de la façon suivante : « alors qu'ils forment un corps étranger perturbateur, la société française traite bien les immigrés et va même jusqu'à les favoriser au détriment des Français, ce à quoi il faudrait remédier en instaurant une « priorité aux nationaux » ». Le dernier trait est la clôture cultu-

relle, marquée par l'absence de tout contact avec des cultures « autres ».

La population immigrée est jugée trop importante (son poids dans la population totale est généralement surestimé) et considérée comme un danger : risques de troubles sociaux et, dans une moindre mesure, péril pour l'identité culturelle de la France, cause de retard à l'école, difficulté de communication dans le travail...

Ce type exprime fortement l'idée que les immigrés sont traités préférentiellement par l'administration et les services publics, pour les droits sociaux et le logement. Le rapport des immigrés à la société française est d'ailleurs perçu comme « utilitariste » et « revendicatif », voire « profiteur ». Leur image est celle d'une population cherchant surtout à maximiser ses gains (en participant plus que les Français aux luttes syndicales, notamment) tout en préservant ses réseaux et particularismes ethniques (recours aux réseaux de compatriotes ou aux associations d'immigrés, volonté de regroupement dans le logement) ou religieux (ils sont estimés « très croyants »). L'« intégration » en France est souvent jugée impossible parce qu'ils sont trop nombreux ou « trop différents » et le temps n'est pas considéré comme un facteur tendant à la favoriser.

Perceptions et attitudes sont très cohérentes. Face à ce qui est considéré comme un traitement de faveur réservé aux immigrés par tous les agents de la vie économique, sociale et politique (organismes de gestion sociale, gouvernement, municipalités, médias...), l'appel à la « préférence nationale »⁷ semble le seul moyen de résistance efficace. Cette primauté concerne l'attribu-



tion des logements sociaux, l'embauche mais aussi, dans une moindre mesure, le licenciement, qui, en cas de réduction d'effectifs, devrait toucher d'abord les immigrés. L'appel à une priorité dite « nationale » a souvent un contenu « ethnique », voire raciste, puisqu'il est souvent précisé qu'elle doit concerner les Français « de souche », euphémisme qui écarte les nouveaux Français — naturalisés — et ceux qui ne sont pas « blancs », européens etc.

À cette discrimination devrait s'ajouter une limitation du droit d'association et une attribution plus sélective de la nationalité française. Hostile au droit de vote des immigrés, ce type l'est aussi à tout aménagement susceptible de faciliter leurs pratiques religieuses.

Le sentiment que le racisme augmente en France est fort et reçoit sa justification du préjugé négatif, qui s'exprime aussi à travers l'hostilité au mariage d'un enfant avec un « immigré ».

Les individus qui composent ce type ne peuvent se soustraire à tout contact avec des immigrés puisque ces derniers font souvent partie de leur univers résidentiel ou professionnel, mais la clôture culturelle est marquée : personne, dans ce type, n'a vu un spectacle étranger, presque personne non plus n'a vu de film,

ni lu un livre ou un article sur l'immigration ou réalisé par un « immigré ».

La sociabilité générale des individus de ce groupe est assez moyenne, y compris pour les rencontres avec des immigrés, mais les relations amicales avec eux au travail sont très rares.

Leur adhésion à des associations ou à un syndicat, supérieure à la moyenne, et leur participation électorale, montrent qu'ils ne sont pas en retrait.

Ce type est majoritairement masculin (70 % d'hommes contre 48 % dans l'échantillon). Il se positionne en majorité « à droite » de l'échiquier politique, mais aussi assez souvent « au centre ». Presque tous ceux qui le composent se disent croyants ou très croyants. Il s'agit de gens plutôt âgés (38 % ont plus de 45 ans), dont le niveau d'instruction est plutôt bas, puisque 57 % ne dépassent pas le niveau CAP. Les deux tiers des artisans et commerçants, la moitié des ouvriers et le quart des employés non qualifiés s'y trouvent.

Le refus des immigrés prend, dans ce type, la double forme de la xénophobie chauvine (appel à la discrimination sous la forme d'une « préférence nationale », ignorance et mépris sous-jacent pour les cultures « autres ») et du racisme différentialiste (« les immigrés sont trop différents pour

pouvoir s'intégrer » ; opposition au mariage mixte). La concurrence est vécue comme une grave menace à laquelle l'État et les institutions devraient soustraire les « nationaux ». Alors que s'affirment ainsi des positions anti-égalitaristes, anti-intégrationnistes et anti-pluralistes, on décèle à travers le ressentiment contre les immigrés et la puissance publique le reproche de « collusion », voire de trahison, autant de traits qui permettent de penser qu'on peut référer ce type à certaines, au moins, des caractéristiques qu'Adorno et ses collaborateurs ont rassemblées sous le nom générique de « personnalité autoritaire » (Adorno, 1950).

Les deux types qui suivent ont plusieurs points en commun, qu'on peut résumer par un certain retrait social et une nette distance à l'égard de l'immigration. Perception floue, positions peu radicales, sociabilité et engagement faibles, contacts rares avec des immigrés recouvrent cependant deux types d'attitudes globales assez différentes qui relèvent soit de l'hostilité, soit de l'indifférence.

2. Distance hostile

« Il faut arrêter l'immigration. Il y a trop de problèmes dans ce pays. Il y a du racisme, mais ce n'est pas du racisme, c'est qu'il faut voir les choses en face. Il n'y a plus assez de travail. »

« Ils sont bien traités, dans l'ensemble, moi, je trouve, question logement, allocations, tout ça. Bon ça va. Mais ça pose d'ailleurs des problèmes. Ils en veulent plus. [...] Voter, tout ça, faire la loi, je ne suis pas d'accord. »

Comparé au type « Ressentiment », celui-ci [17 personnes, 12 % de l'échantillon] est à la fois moins hostile et plus indécis. Il

vient au second rang pour la part des individus qui considèrent que les immigrés occasionnent des perturbations de l'ordre social ou public et des retards dans les écoles et qu'ils sont trop « différents » pour s'intégrer.

La façon dont ils sont traités en France fait l'objet de réponses partagées. Pour la majorité, le racisme n'augmente pas mais les institutions ont des comportements plutôt discriminatoires, sauf en matière de droits sociaux. Les taux de non-réponse ou de refus de généraliser sont, en ce domaine comme pour ce qui concerne l'image des immigrés et de leurs stratégies, plus importants dans ce type que dans tous les autres. Nombreuses, relativement, sont ainsi les personnes qui disent ignorer la proportion des immigrés en France ou dans l'école de leur quartier, alors qu'elles surestiment généralement leur poids dans leur commune. Les trois quarts ne savent rien des projets de séjour des immigrés, la moitié préfère ne pas se prononcer sur leur participation aux luttes ou leur religiosité, et plus d'un tiers ignore leurs projets et ceux des jeunes nés en France...

Les réponses « ne sais pas », « ça dépend des gens » ou « ça varie selon les cas » n'ont pas la même signification selon la façon dont elles s'agencent avec d'autres. Elles semblent ici témoigner soit d'une ignorance réelle, soit d'une tentative de repli vers les items qui paraissent les moins « compromettants », plutôt que d'une volonté de tenir compte de la complexité des réalités sociales et des affrontements idéologiques. Les attitudes générales de cette classe, en effet, ne traduisent pas un intérêt particulier pour les problèmes des immigrés ou liés à l'immigration.

Sans atteindre le degré de rejet du type précédent, les attitudes relatives à l'intégration civique sont ici assez nettement hostiles. L'opposition au droit de vote est formelle, le droit d'association laisse réservé et l'octroi de la nationalité française est jugé insuffisamment sélectif. La revendication d'un privilège de nationalité en matière d'emploi et de logement social est fréquente. Aucune adaptation de l'univers de travail pouvant faciliter les pratiques religieuses des immigrés n'est acceptée, et l'attitude à cet égard est plus fermée encore que celles du type « Ressentiment ». Enfin, le mariage d'un enfant avec un immigré serait mal vécu, surtout pour certaines origines⁸.

La sociabilité de ce groupe est assez moyenne. Elle est cependant un peu plus importante que celle du type « Distance optimiste », ci-dessous. Si les voisins et les collègues immigrés sont particulièrement rares, les rencontres avec des immigrés comme avec des Français et la fréquentation d'un lieu public (café, restaurant, boutique) tenu par des immigrés le sont moins.

Le désengagement social est plus fort dans ce type que dans tous les autres : on y trouve très peu de syndiqués ou de membres d'association et il se signale par une faible participation à des manifestations et une abstention intermittente aux élections. Les contacts avec d'autres cultures sont moins exceptionnels que dans le type précédent, mais ils restent rares et minoritaires.

Les personnes de ce groupe sont majoritairement des femmes. Elles sont nombreuses (plus du tiers) à refuser de se situer sur l'échiquier politique ; les autres se disent surtout « à droite ». La majorité n'a pas dépassé le niveau du premier

cycle du secondaire. Les employés non qualifiés et les sans-emploi sont surreprésentés. Les deux tiers ont plus de 36 ans.

Le faible engagement et la distance avec l'immigration (absence de relations personnelles, faible ouverture culturelle) qui caractérisent ce type vont de pair avec une certaine indétermination des représentations. Les attitudes y sont, dans l'ensemble, moins radicales que celles du type précédent, mais la réticence, voire l'opposition, à l'intégration civique des immigrés (droit de vote), à toute adaptation de l'univers de travail à des pratiques religieuses ou culturelles minoritaires et aux mariages mixtes restent marquées.

Ce type constitue une version moins « paranoïaque » du rejet et de la clôture culturelle présentées par le type « Ressentiment xénophobe ». Au contraire de celui-ci, en particulier, le type « Distance hostile » ne considère pas les immigrés comme les bénéficiaires d'un traitement préférentiel qui léserait les nationaux. Une certaine « priorité aux Français » pour des ressources rares, telles l'emploi et le logement social, n'en est pas moins revendiquée.

3. *Retrait optimiste*

« Je ne sais pas quoi penser de ça. Je connais pas bien. Moi, ils ne me gênent pas. [...] Je crois qu'ils sont bien traités. Ils ont été accueillis. Maintenant, ils vivent en France, il faut qu'ils s'y fassent. C'est à eux de faire l'effort question coutumes. Il faut qu'ils aient leurs droits et le respect et tout ira bien s'ils s'adaptent de leur côté. »

Les immigrés n'apparaissent ici ni comme cause de graves dysfonctions, ni comme ressource pour l'avenir de la France, et ni le poids démographique —

rarement surévalué — ni la « différence » ne paraissent devoir entraver leur intégration.

Ce type [37 personnes, 26 % de l'échantillon] est le seul à juger que les immigrés reçoivent, dans l'ensemble, un traitement convenable en France. Pour tous les organismes et agents cités (municipalités, services publics, logeurs, médias...), à l'exception des employeurs, les réponses qui estiment le traitement équitable ou positif sont en proportion supérieure, et parfois très supérieure, aux moyennes.

La dispersion des effectifs entre les différents items témoigne d'une perception diversifiée des stratégies des immigrés, qui reflète ici une certaine hésitation. Si l'avenir de la « deuxième génération » paraît se situer en France, cette génération n'est pas pour autant toujours considérée comme française. Favorable à une facilitation de la naturalisation ou à un maintien de ses conditions actuelles d'attribution, comme au droit d'association des immigrés, ce type est, en revanche, peu acquis au droit de vote.

Dans le domaine social, les attitudes égalitaires dominant et le privilège de nationalité est rarement revendiqué (les deux tiers des personnes de ce type estiment qu'il faut licencier en premier ceux qui peuvent accé-

der à la pré-retraite). L'accès au logement social paraît surtout devoir être soumis à l'ancienneté de résidence dans la commune, même si un quart des répondants souhaite que l'on recherche un équilibre entre nationalités.

L'opposition aux aménagements éventuels de l'entreprise pour respecter des pratiques religieuses spécifiques est majoritaire, mais globalement un peu moins forte que celle des deux types précédents. Le fait d'avoir un supérieur hiérarchique immigré ou la présentation d'une liste représentant l'immigration aux élections professionnelles sont souvent jugés gênants. Le choix d'un conjoint immigré par un enfant n'est pas mieux perçu que pour la moyenne de l'échantillon, mais il est majoritairement accepté en tant qu'il relève du choix de la personne.

La sociabilité est de très faible intensité et les rencontres informelles sont les plus rares de tout l'échantillon : la totalité de ceux qui ne rencontrent jamais de Français et la moitié de ceux qui ne rencontrent jamais d'immigrés se trouvent en effet dans ce type. Les taux d'adhésion à des syndicats ou des associations sont inférieurs aux moyennes et 30 % se sont abstenus à l'une au moins des trois dernières élections. Ces personnes ont quelques contacts avec les cultures étrangères, surtout par les séjours dans les pays d'émigration, la connaissance de musiques étrangères et la fréquentation de spectacles. Elles se situent politiquement majoritairement à gauche, mais celles qui refusent de se positionner sur cet axe d'attitude politique sont aussi relativement nombreuses. Presque la moitié d'entre elles a fait des études supérieures, et plus du quart des études secondaires complètes. Leur répartition

socio-professionnelle est proche de la moyenne, mais les sans-emploi sont surreprésentés.

Le « Retrait optimiste » ressemble, par la faible implication sociale et l'indétermination des représentations, au type précédent. Peu concerné par le sujet, il n'a pas de position très tranchée et paraît moins hostile qu'attentiste. Les immigrés n'y sont pas vus comme causes de problème majeur (ils sont censés ne pas entraîner de perturbation et bénéficier d'un traitement social équitable). Teintées d'indifférence, les attitudes de ce type sont plutôt égalitaires pour ce qui relève du domaine social (logement, emploi, droit d'association...), mais l'acceptation des immigrés — plutôt que leur intégration, puisque cette notion ne reçoit guère de définition — paraît n'exiger aucune adaptation structurelle de la part de la société française (ni pluralisme culturel ou religieux, ni droits civiques).

4. Engagement social et solidarité égalitaire

« Avec les Italiens, il n'y a plus de problème. Avec les Espagnols non plus. Il n'y a pas de raison que ça soit différent pour eux. Il faut du temps. Il faut du temps et des luttes. C'est peut-être plus dur pour eux. [...] Pour ça, il ne faut rien laisser passer, rien. Il faut toujours marquer quand un étranger est mal traité. Il faut l'égalité. Il faut l'égalité et la solidarité. Sinon, on commence par eux, parce que c'est le maillon faible, et après, si on laisse faire, c'est tout le monde qui a moins de droits. »

Ce type [34 personnes, 23 % de l'échantillon] forme, à peu de choses près, le symétrique inverse du premier : il manifeste à l'égard de l'immigration et des immigrés des attitudes et des

comportements à la fois ouverts et solidaires. Aucun problème ne semble provenir des immigrés pour s'opposer à leur insertion. C'est dans ce type que les questions sur le péril pour l'identité de la France, les problèmes sociaux, le trouble de l'ordre public, le retard scolaire obtiennent leurs plus forts taux de réponses négatives. Personne n'y juge les immigrés trop nombreux ou trop différents pour parvenir à l'intégration, laquelle est majoritairement considérée comme « une question de temps ».

L'image de la population immigrée est constituée mais non stéréotypée car cette population n'est pas regardée comme un ensemble homogène, même s'il apparaît, dans l'ensemble, qu'elle préfère être dispersée plutôt que regroupée et qu'elle est moins revendicative que les Français. Ce type ne perçoit ni stratégie ethnique, ni attitude « utilitariste » à l'égard de la société française.

Le racisme est jugé en augmentation et les immigrés paraissent victimes de discrimination dans le logement, l'administration, l'emploi, les services publics... Cependant, les personnes qui composent ce type sont sensibles aux différences d'attitude et refusent plus souvent que la moyenne de porter des appréciations trop générales. Les médias et les municipalités, en particulier, leur paraissent avoir des attitudes variables. Ce refus de généraliser n'est pas ici une position de repli, ni le fruit d'une ignorance, encore moins d'une indifférence. Il provient, au contraire, d'un haut degré d'information et d'une volonté d'évaluer le rapport des forces entre puissances intégratives et forces ségrégatives.

Ces personnes sont en effet ouvertes à l'intégration des immi-

grés et ont des positions personnelles très égalitaires. Le critère principal d'accès au logement social est pour elles l'état du logement occupé et elles se mobiliseraient contre le licenciement prioritaire d'immigrés. Refusant de s'identifier au patronat, elles sont relativement nombreuses à refuser de choisir un critère de licenciement. Elles ne seraient pas gênées d'avoir un supérieur hiérarchique immigré et sont soit indifférentes au choix du conjoint de leurs enfants, soit favorables aux mariages mixtes.

Dans leur majorité, ces personnes sont favorables à l'octroi plus facile de la nationalité française et au droit de vote aux élections municipales. Elles sont plus réticentes à ce droit pour les législatives, mais n'y seraient pas opposées s'il était assorti de conditions d'ancienneté ou d'une volonté expresse d'intégration. Elles sont favorables, aussi, au droit d'association, voire à l'intégration de fêtes non chrétiennes dans le calendrier, mais leurs positions quant à l'aménagement de l'univers de travail sont plus réservées, et varient avec le type de revendication : la modification des menus des cantines rencontre leur adhésion, mais l'aménagement des horaires de travail et l'installation d'une salle de prière dans l'entreprise sont franchement refusés, de même que des subventions pour des lieux de culte dans la commune.

Ce type est le plus engagé de tous. Il comprend 62 % de syndiqués et 71 % d'adhérents à une ou plusieurs associations. La quasi-totalité a participé à des manifestations et les trois quarts à des manifestations de « Beurs » (jeunes d'origine étrangère, surtout arabe) ou d'« immigrés ». La sociabilité est aussi très forte : tous rencontrent souvent des Français, et presque tous ren-

contrent aussi souvent des immigrés. Les deux tiers ont des relations amicales avec un ou des collègue(s) immigrés. Leur information et leur contact avec la production culturelle étrangère ou issue de l'immigration sont aussi particulièrement intenses, quel qu'en soit le support : films, musique, spectacles, livres, séjours dans les pays d'émigration...

Ce type est celui qui revendique le plus des opinions de gauche et qui se définit le plus souvent comme athée, agnostique ou indifférent à la religion. Son niveau de scolarité est élevé (62 % d'études supérieures). Les professions intermédiaires et les cadres y sont surreprésentés. Les hommes et les femmes y sont à parité, et les deux tiers ont plus de 36 ans.

Très engagé socialement, cohérent sur le plan des opinions et des comportements, ce type revendique l'égalité de traitement entre Français et immigrés pour tout ce qui relève des champs social, économique et civique, même s'il considère que l'octroi des droits politiques complets aux étrangers nécessite un engagement des immigrés eux-mêmes dans la société française. Il exprime fortement une volonté d'intégration des populations immigrées et issues de l'immigration. Son ouverture culturelle, manifeste et active, s'accompagne du refus de remettre en cause la neutralité religieuse des institutions. La laïcité — valeur qui semble centrale — est moins conçue comme une liberté publique d'expression que comme un renvoi systématique de toute pratique religieuse dans le domaine privé.

5. Pluralisme culturel

(À propos des jeunes) « Ils ne sont plus vraiment Algériens,

mais ils ne sont pas Français non plus. Enfin ils sont Français, mais ils ont les parents derrière qui leur disent qu'ils doivent rester Algériens. Mais ils sont Français, ils ne vont pas repartir. Il faut un peu de tolérance. Ils sont entre deux chaises, mais ils veulent s'en sortir ici. Il faut plutôt les aider à s'en sortir. Il ne faut pas être sur leur dos parce qu'ils ne sont pas Français comme mon fils, parce qu'ils gardent quelque chose de leurs origines. Mais ce que je vois avec mon fils, entre les jeunes, moi, ce que je vois, c'est qu'ils s'entendent bien, qu'ils se soutiennent. »

Ce type [27 personnes, 17% de l'échantillon] partage avec le précédent une forte sociabilité et une grande ouverture culturelle, mais il est beaucoup moins engagé et paraît à certains égards moins égalitaire. Il exprime un net attachement aux différences culturelles ou religieuses et à la liberté d'expression. Même si elles sont moins unanimes que celles du type précédent — et bien qu'elles la surévaluent quantitativement — les personnes regroupées dans ce type ne considèrent pas l'immigration comme une source de problèmes pour la société française. Les enfants d'immigrés sont d'ailleurs perçus comme une source d'enrichissement de l'univers scolaire.

L'hostilité aux immigrés leur paraît très répandue et les agents de la vie sociale, économique et politique — notamment les logeurs, les administrations, les services publics et les employeurs — leur semblent généralement imposer aux immigrés un traitement non seulement négatif, mais franchement discriminatoire. Le racisme est d'ailleurs jugé en augmentation. La proportion de ceux qui estiment que les immigrés sont bien traités est faible, mais elle n'est pas négligeable ; un cinquième juge même qu'ils bénéficient, pour les droits sociaux, d'un traitement préférentiel.

Ce type est très favorable à l'intégration civique des immigrés par les droits de vote et d'association. Cependant, l'intégration ne reçoit guère de définition, et nombreux, relativement, sont ceux qui considèrent que les immigrés sont trop différents pour y parvenir. Leur indifférence relative aux conditions d'obtention de la nationalité les distingue de tous les autres types.

Leur perception de la population immigrée est relativement ambivalente. La majorité pense que les immigrés veulent surtout vivre bien, éventuellement en vue du retour lors de la retraite, mais la proportion de ceux qui croient qu'ils veulent repartir le plus vite possible est particulièrement élevée. Seule une petite minorité estime que les immigrés s'installeront définitivement en France. En revanche, ils reconnaissent que les enfants, eux, resteront, et c'est le seul type qui les considère majoritairement d'ores et déjà comme Français.

Dans le travail, les attitudes sont globalement égalitaires : licenciement en fonction de l'accès à la pré-retraite, acceptation sans gêne d'un chef immigré... Mais, pour l'accès au logement

social, on met en avant l'équilibre des nationalités dans la cité, et si le mariage mixte n'est pas refusé, le taux de réserve sur certaines origines est supérieur à la moyenne, et relativement élevé (second rang derrière le type « Ressentiment »).

Ce groupe partage aussi avec le type « Ressentiment » la perception d'une grande différence culturelle entre Français et immigrés. L'épargne en vue du retour au pays, l'intensité de la foi religieuse, la préférence pour le regroupement résidentiel, l'importance de la participation aux luttes syndicales, et même l'impression que l'intégration ne dépend guère du temps, obtiennent ainsi dans ces deux types des scores voisins. Cette perception partiellement commune, qui décèle une stratégie ethnique chez les populations immigrées, ne s'insère cependant pas dans des attitudes générales similaires, puisque au rejet qui caractérise le type 1 s'oppose ici une démarche pluraliste. Ce groupe se singularise ainsi nettement par son acquiescement massif à toutes les revendications que pourraient présenter les immigrés : menus particuliers, délai de route, aménagement des conditions de travail...

Sa sociabilité est intense, mais son engagement relativement faible. Les rencontres avec des Français comme avec des immigrés sont presque aussi fréquentes que dans le type précédent, et la grande majorité a des amis immigrés dans l'entreprise ou le voisinage. Les taux d'adhésion aux syndicats et associations sont, à l'opposé du type précédent, assez faibles, comme la participation à des manifestations. L'intérêt pour les cultures étrangères ou minoritaires est manifeste, même s'il est un peu moins fort que dans le type

« Engagement ». Cette ouverture passe par diverses voies, parmi lesquelles la musique tient une place relativement importante.

Ce type comprend une nette majorité de femmes (63%), ce qui, ajouté au fait qu'il s'agit d'une population nettement plus jeune que la moyenne (26% de moins de 25 ans, et 30% de 26-35 ans), explique en partie les différences avec le type précédent, notamment le rôle de la musique et des rencontres extérieures au travail et la grande sensibilité sur la question des mariages mixtes. Les catégories socio-professionnelles sont aussi légèrement plus basses : majorité de professions intermédiaires et d'employés qualifiés ou non qualifiés ; et le niveau de formation est moins élevé. Indifférents à la religion, ou athées, ces gens se disent majoritairement de gauche.

Ce type présente des caractéristiques intéressantes et, pour une part, paradoxales. Il s'apparente surtout au type « Engagement », avec lequel il partage l'impression que les immigrés sont fortement discriminés et l'ouverture relationnelle et culturelle. Mais les différences, réelles ou supposées, entre Français et immigrés lui paraissent importantes, presque autant qu'au type « Ressentiment ». Cette affirmation des différences va de pair, ici, avec l'acceptation d'éventuelles revendications spécifiques, formant un pluralisme culturel et religieux affirmé. Cette articulation entre « égalitarisme » et « pluralisme » comporte des ambivalences. Le type « Engagement » allie à une position fortement intégratrice une certaine exigence d'acceptation, par les immigrés, des normes sociales françaises, notamment pour ce qui concerne le statut des faits religieux. Ce type est plus tolé-

rant culturellement, mais il est un peu moins égalitaire : des tendances à la mise à distance et à la gestion « ethnique » des ressources y apparaissent (méfiance à l'égard de certaines origines pour les mariages mixtes, critère de l'équilibre des nationalités pour le logement social, en particulier).



Les facteurs de variation

Les relations entre variables descriptives et attitudes doivent être interprétées avec une certaine prudence, la taille de l'échantillon n'ayant pas permis de recourir à une analyse multivariée. Nombre d'entre elles, toutefois, confirment des faits déjà observés et restent, à ce titre, des éléments indicatifs. C'est le cas, globalement, pour les effets du niveau d'instruction, de la qualification professionnelle et de l'âge. Nous avons aussi tenté d'établir d'autres corrélations généralement inexplorées comme la liaison entre les attitudes et la proximité familiale avec des étrangers ou l'évaluation personnelle du cursus professionnel ou résidentiel.

Niveau d'instruction

Nos résultats confirment des tendances déjà mises en lumière dans les sondages d'opinion. L'ouverture et la tolérance s'accroissent globalement en même

temps que le niveau de scolarité, mais l'âge intervient ici comme variable intermédiaire, les jeunes étant généralement plus instruits que leurs aînés. Deux facteurs de rupture apparaissent cependant, montrant que cet effet ne forme pas un continuum. C'est à partir du second cycle de l'enseignement secondaire que les attitudes « basculent » nettement du côté de l'ouverture, soit vers « l'engagement », soit vers le « pluralisme ». L'enseignement technique, par ailleurs, exerce tendanciellement une influence négative⁹, compensant même parfois le niveau. Ainsi, les personnes qui ont effectué un premier cycle secondaire technique sont globalement plus « fermées » que celles qui se sont arrêtées à la seule école primaire.

Catégorie socio-professionnelle

Les artisans et commerçants se concentrent exclusivement dans les attitudes hostiles. La répartition des employés non qualifiés est proche, mais un cinquième relève tout de même du type « Pluralisme ». Les cadres, à l'inverse, sont totalement absents des types hostiles ainsi que les professions intermédiaires. Le pluralisme attire une assez forte proportion d'employés qualifiés, rarement xénophobes. Les ouvriers, qui fréquentent des immigrés, sont absents du type « Retrait optimiste ». Ils se répartissent dans les autres types mais sont relativement concentrés (45%) dans le type « Ressentiment ».

Âge

Les plus jeunes (moins de 25 ans) sont nombreux dans le type « Retrait optimiste », probablement du fait de leur faible insertion sociale et professionnelle, et

donc du peu de contact avec des immigrés, dont ils ont une représentation floue. Ils sont aussi — et c'est probablement encore plus significatif d'une tendance générale dont on ne saurait dire aujourd'hui si elle est due à l'âge ou à une évolution sociale en cours — surreprésentés dans le type « Pluralisme », moins préoccupé d'intégration ou d'égalité sociale que de liberté d'expression ou d'opposition au racisme. La distribution des personnes de 26 ans à 35 ans ne marque pas de variation très importante par rapport aux moyennes, mis à part une sous-représentation dans les deux types extrêmes, « Ressentiment » d'une part, « Engagement solidaire » d'autre part. La moitié des effectifs du type « Engagement » est formée d'individus de 36 ans à 45 ans, qui sont aussi un peu surreprésentés dans le type « Distance hostile », ce qui indique l'existence, au sein de cette tranche d'âge, d'attitudes franchement contradictoires. L'hostilité des plus âgés est forte.

Sexe

Seul le type « Engagement solidaire » est construit à parité d'hommes et de femmes, comme l'échantillon. Dans tous les autres, la distribution est déséquilibrée, ce qui indique une forte liaison avec les attitudes générales. Le type « Ressentiment »,

comme nous l'avons vu, est formé de 70 % d'hommes. Inversement, le type « Pluralisme culturel » comprend 63 % de femmes, et les types « Distance » et « Retrait », 59 %. Dans ces derniers, l'importance relative des femmes s'explique surtout, comme pour les jeunes, par le fait qu'elles sont plus nombreuses que les hommes à rester sans emploi, par leurs moindres contacts professionnels avec des immigrés, et par leur plus faible participation sociale.

Pour ce qui concerne l'opposition entre le faible poids des femmes dans le type « Ressentiment » et leur forte présence dans le type « Pluralisme », nos résultats confirment deux tendances. L'une, ancienne, et relevée déjà par Adorno, selon laquelle les traits de la « personnalité autoritaire » que nous avons reconnus dans le type « Ressentiment » — hyper-patriotisme, anxiété et agressivité face aux « autres », pour ce qui nous intéresse ici — sont plus souvent masculins que féminins. L'autre, plus récente, attestée par les analyses de sociologie électorale et les enquêtes d'opinion, montrant l'augmentation, au sein de la population féminine, des positions tolérantes, au point qu'elles s'avèrent désormais plus ouvertes que les hommes¹⁰.

Opinion politique

On ne sera pas étonné de voir associées l'attitude à l'égard des immigrés et l'opinion politique (position sur un axe droite-gauche). L'affirmation d'une opinion de droite, mais aussi centriste, est clairement associée aux positions hostiles. Celle d'une opinion de gauche orientée vers l'ouverture, l'engagement et le pluralisme, mais de façon moins nette (près du quart font partie du type « Retrait opti-

miste »). Les refus de positionnement sont plutôt associés aux attitudes de distance et plus encore de retrait.

Religiosité

La religiosité est bien corrélée aux attitudes extrêmes. L'engagement et le pluralisme sont associés aux déclarations d'athéisme ou d'agnosticisme tandis que le ressentiment l'est à la pratique religieuse intense. D'une manière générale, il existe une relation entre la foi personnelle et celle que l'on attribue aux immigrés. Plus on est croyant, plus on les estime croyants, moins on l'est, moins on pense qu'ils le sont.

Origine des ascendants et du conjoint

D'une manière générale, la proximité familiale — par ascendance ou par mariage — avec l'étranger porte au refus de la xénophobie caractérisée, et notamment de l'idée que « les immigrés prennent la place des Français ». Son influence positive est moins nette. Seule l'ascendance étrangère immédiate (un des parents) oriente nettement les attitudes vers l'un des types « Engagement » et « Pluralisme », et ni l'existence de grands-parents étrangers, ni le mariage n'excluent les positions de réserve ou de distance.

Évaluation du parcours professionnel et résidentiel

Nous avons demandé aux personnes interrogées si elles estimaient que leur propre situation d'emploi (conditions de travail, qualification, salaire et stabilité) et de logement (surface, confort, équipement) s'était améliorée, dégradée ou était restée stable. Contrairement à ce qui est très généralement affirmé, l'hostilité n'est pas associée à un sentiment de dégradation dans la

vie personnelle. On pourrait même dire que c'est le contraire qui se produit. C'est en effet plutôt lorsque les conditions de logement et d'emploi se sont améliorées que le rejet est le plus marqué.

Proximité résidentielle ou professionnelle avec des « immigrés »

La plupart des commentaires sur les opinions à l'égard des immigrés laissent entendre que leur présence dans le voisinage, voire dans l'entreprise, entraîne des réactions de rejet. La notion de « seuil de tolérance aux étrangers » entérine d'ailleurs cette corrélation en la naturalisant, à l'image d'un phénomène biologique inévitable (telle une réaction immunologique contre la greffe, notamment). Hors même des manipulations idéologiques autour de ce pseudo-concept, les sondages électoraux font état d'un vote d'extrême-droite important dans les communes et départements où les immigrés sont nombreux, vote majoritairement motivé, justement, par le refus d'intégration des immigrés eux-mêmes. Or la sociologie politique tend à montrer que les faits sont plus complexes, et les résultats contradictoires selon l'aire de référence adoptée. Les constats effectués à l'échelle la plus large (la région, le département, la commune, voire la circonscription) ne se confirment pas au niveau restreint du bureau de vote. À cet échelon, les votes motivés par l'hostilité aux immigrés sont plus fréquents dans les zones périphériques aux aires de relative concentration qu'au sein même de ces aires, phénomène que les politologues ont nommé « effet de halo ».

Notre échantillon n'a pas été recruté sur cette base, et notre questionnement ne visait pas à

tester cette hypothèse. Pourtant, même s'ils ne se situent pas exactement dans la même problématique, nos résultats plaident plutôt dans le même sens. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls. Il faut donc souligner, une fois encore, que la probabilité des contacts induite par la présence dans l'habitat ou dans le travail recèle tendanciellement des effets plutôt favorables à l'ouverture, sanctionnée par une plus grande fréquence des relations interpersonnelles affinitaires avec des originaires de l'étranger.

Cette tendance n'empêche pas les manifestations d'hostilité, parfois fort vives. Les effets de la coexistence peuvent, nous semble-t-il, être pertinemment analysés en termes de radicalité. Elle entraîne en effet des attitudes relativement tranchées, où l'indifférence est rare, et qui s'opposent avant tout aux positions de retrait, dans lesquelles la faiblesse des occasions de contacts s'accompagne d'opinions peu informées, peu motivées, souvent soumises aux stéréotypes les mieux partagés, et « mollement » hostiles ou favorables, tandis que les relations personnelles et l'ouverture culturelle sont très limitées.



Attitudes et opinions : cohérences et contradictions

C'est sur la base de deux éléments fondamentaux que paraissent s'organiser les opinions et attitudes, si on les examine pour elles-mêmes, c'est à dire indépendamment des pratiques. Le premier concerne l'acceptation ou le refus de l'intégration sociale dans l'espace national, et ses modalités éventuelles. Le second porte sur la relation entre intégration et différence culturelle.

Le « national » et le « social »

Deux dimensions distinctes entrent plus ou moins en opposition. La première est centrée sur le « national », la seconde sur le « social ». La connotation juridique est en tous les cas centrale, qu'il s'agisse du droit de vote, voire d'association, ou de l'application des valeurs égalitaires dont se réclame la République. Selon que le « national » ou le « social » est privilégié, l'attitude à l'égard de l'intégration des immigrés diffère, de l'exclusion nationaliste à l'égalitarisme social. L'accent mis sur l'une ou l'autre de ces dimensions, en outre, varie selon le domaine considéré : l'égalitarisme est ainsi globalement mieux accepté dans l'emploi que dans le logement, dans le système associatif que pour les droits civiques (système électoral etc.). Les attitudes les plus négatives envers les immigrés cumulent le double refus de l'incorporation nationale et de l'égalité sociale, puisque l'exigence d'un privilège de nationalité dans les domaines sociaux s'articule autour du sentiment d'être spolié par les immigrés et les institutions de service social, soupçonnées de discrimination « antifranaçaise ».

Le lien qui, en France, associe nationalité et citoyenneté

paraît fortement intériorisé, comme les sondages d'opinion l'indiquent de façon régulière et stable depuis de nombreuses années, à travers les 60 %, environ, de réponses hostiles à l'octroi de tout droit de vote, même local, aux immigrés. Mais il entre, dans une certaine mesure en contradiction avec certains principes égalitaires, également intériorisés. Et c'est d'abord à travers des options sociales égalitaires que l'hostilité se détend, alors que subsiste la clôture politique nationaliste. Ce n'est que lorsque les attitudes générales basculent nettement du côté de l'ouverture que l'intégration civique proprement dite est acceptée.

Intégration et pluralisme

Le second élément sur lequel les positions se structurent concerne la différence culturelle ou religieuse et les limites du pluralisme jugé acceptable dans et par la société française. L'ambiguïté du statut des faits culturels dans la formation et la reproduction de l'identité nationale est particulièrement manifeste au sein des attitudes les moins hostiles aux immigrés. En effet, les attitudes de rejet sont assez souvent à la fois xénophobes et intolérantes, même si c'est à des degrés divers. Les immigrés y sont doublement refusés, comme étrangers « non nationaux » et comme

apport d'hétérogénéité culturelle et religieuse.

Les attitudes ouvertes, intégratives et tendanciellement égalitaristes, en revanche, sont beaucoup plus ambivalentes. Elles oscillent entre une orientation assimilationniste — que justifient à la fois l'attachement au principe de la laïcité et l'intériorisation normative du renvoi de toute pratique religieuse dans la sphère de la vie privée — et une orientation pluraliste, qui privilégie les libertés individuelles et les droits d'expression des groupes minoritaires, et qui ne s'intéresse guère ou pas aux problèmes de cohésion sociale ou nationale. Si l'ouverture personnelle à des productions culturelles étrangères est généralement assez grande, la tolérance à l'égard de pratiques culturelles importées, ou spécifiquement « immigrées », fait l'objet d'interrogations. En ce domaine, c'est bien le rapport à l'intégration de la société française elle-même qui règle les réponses, selon qu'elle peut être conçue comme ensemble « fédératif » de groupes culturels différents, libres et relativement autonomes, ou comme entité unifiée par un « noyau culturel » commun, dont la définition relèverait de l'application d'un système de valeurs homogène s'imposant à tous. L'importance relative des femmes et des jeunes dans l'opinion pluraliste peut peut-être se comprendre de ce point de vue, comme effet de la situation minoritaire, dans laquelle la résistance à la domination et la recherche d'une reconnaissance sociale entraînent des prises de position moins « politiques » et plus « identitaires ».

L'évaluation même du « degré de différence » entre immigrés et Français est significative. Il n'est pas étonnant que les types hostiles aient tendance à le juger

important ou très important, puisqu'on sait aujourd'hui que le rejet des immigrés s'appuie sur une vulgate « culturaliste » plus encore que sur une doctrine raciste « biologique », telle qu'elle a été formulée depuis le dix-neuvième siècle. L'argument d'une différence culturelle irréductible, par son ampleur ou par son contenu, justifie le refus de l'intégration en prétendant l'expliquer. Les attitudes de type assimilationniste qui surgissent au sein de l'hostilité, et qui paraissent constituées comme une exigence de conformité, voire de soumission, masquent souvent une clôture en fait plus fondamentale, ce qu'indiquent assez les positions relatives au mariage mixte lorsqu'elles expriment le refus de toute alliance avec certaines origines nationales, culturelles ou religieuses (« les Arabes », les « Maghrébins », les « musulmans » etc.).

Le rapport des types « ouverts » à cette question est plus complexe. Le type « Engagement solidaire » tend à relativiser, voire à minimiser la distance culturelle entre immigrés et autochtones, et ne décèle aucune stratégie « ethnique » au sein de la société, stratégie à laquelle, d'ailleurs, il se montrerait opposé. Le type « Pluralisme » est plus ambivalent. Il perçoit des différences culturelles et de projet, et, en tout cas, ne les minimise pas. La perception d'une distance culturelle s'accompagne ici d'un refus très net des discriminations perpétrées en son nom. Mais cette opposition à la ségrégation formelle ou institutionnelle n'empêche pas l'expression de certaines réticences personnelles. Ainsi, alors que le « mélange » est valorisé pour l'école et pour la société tout entière, il est fréquemment jugé problématique dans d'autres situations de coexistence, parti-

culièrement dans le logement et, plus encore, le couple. L'affirmation du « droit à la différence » qui structure la position pluraliste ne va pas sans un certain refus de proximité, laissant entrevoir un modèle de relations sociales non dépourvu de tendances « séparatistes ».

Notre projet d'associer les opinions avec les pratiques personnelles pour comprendre « de l'intérieur » les différentes positions à l'égard de l'immigration et ce qu'il est convenu d'appeler « les immigrés » trouve sa justification dans les résultats obtenus. Aucune étude, en France, n'avait tenté d'aborder ensemble les différents traits que nous avons embrassés et il s'avère que leur agencement n'a rien de disparate. Ils s'organisent de façon significative, et permettent de cerner des associations fortes. Les « types » isolés forment des articulations complexes, mais caractéristiques, ignorées des enquêtes d'opinion.

Les cohérences et les contradictions que nous avons soulignées dans les attitudes et les opinions sont l'expression émergée — encore que rarement soulignée par les observateurs divers des mouvements d'opinion — de tensions identitaires, conscientes ou non. Celles-ci sont à la fois collectives et individuelles, ce qui leur confère une particulière intensité. Elles sont aussi, comme toujours lorsqu'il s'agit d'identité, associées, comme conséquence mais aussi comme cause, aux mouvements profonds, permanences et transformations qui affectent le monde social, économique et politique. Les représentations de soi et de l'autre, ici directement interrogées, montrent leur intime mais variable association. Elles se traduisent en termes idéologiques, évidemment, mais sont aussi,

comme on l'a vu, en relation avec des pratiques, que celles-ci soient relativement imposées (univers du travail, du logement), ou assez librement choisies (consommation culturelle, liens affinitaires).

La taille de notre échantillon ne permet guère de savoir quelle proportion de Français ou même de « Franciliens » (habitants de la Région parisienne, où s'est déroulée cette enquête) se situe dans tel ou tel type. En revanche, sa structure permet d'identifier les principaux types d'attitudes et de représentations. La voie est donc désormais ouverte pour un travail complémentaire, qui, à partir d'un échantillon plus important, évaluerait la représentativité de ces types et ferait mieux connaître leur composition sociale.

Une première partie de cette recherche avait concerné les stratégies d'insertion développées par les immigrés eux-mêmes (De Rudder, Taboada Leonetti et Vourc'h, 1990, Livre 1). Il était donc intéressant de comparer les stratégies réelles et les images qu'en avaient les Français. Ceux-ci, en général, ne perçoivent guère la complexité des comportements des populations étrangères ou d'origine étrangère. C'est essentiellement à partir d'un modèle d'intégration linéaire que sont conçues les stratégies des immigrés ; et même lorsque la diversité des modes d'insertion est envisagée, c'est plutôt par la prise en considération de variations individuelles faiblement généralisables que par la reconnaissance de stratégies construites à partir de transactions personnelles, mais aussi collectives, entre contraintes et ressources, et présidant à l'élaboration de choix orientés, sociologiquement compréhensibles.

L'image stéréotypée, jusque dans les années quatre-vingt, de l'immigration provisoire, « de main-d'œuvre », appelée à repartir rapidement et acceptée par « utilitarisme », paraît s'être quelque peu retournée. L'« immigré » qui, venu dans le contexte de l'expansion économique, avec un projet de retour, et qui est encore ici en cette période de tension du marché de l'emploi, est aujourd'hui perçu comme un « profiteur » dont la présence comme les stratégies, quelles qu'elles soient, sont jugées illégitimes parce qu'elles exercent une concurrence à l'encontre des « nationaux ». Dans ce stéréotype, « l'immigré », qui, auparavant, était considéré comme « réservé », en attente du retour, est désormais perçu comme extrêmement revendicatif.

À l'autre extrême, les stratégies complexes, celles qui associent les investissements au pays d'origine et en France, ou qui combinent une démarche intégrative avec la préservation de traits culturels acquis dans le pays d'origine ou transmis par les parents, sont peu perçues et surtout peu prises en considération. Les attitudes favorables, en effet, tendent globalement à reconnaître une diversité dans les stratégies des immigrés mais, surtout, à s'opposer au stéréotype négatif ; elles ne conduisent guère à formaliser une image de l'immigration et de sa descendance en France aujourd'hui.

Or c'est précisément dans cette difficulté de concevoir l'avenir de cette société qui s'est si longtemps crue homogène que se révèlent certaines, au moins, des tensions qui « travaillent » l'identité française, ou au moins ses représentations. Dans ce qu'il est convenu d'appeler « l'intégration » des « immigrés »,

les deux termes sont, pour tous les interviewés, problématiques.

S'agissant de l'« intégration », l'éclatement des référents — l'espace national, l'organisation et la structures sociales, la participation économique, le champ idéologico-culturel — rend impraticable une définition univoque et normative. Celle-ci est d'ailleurs d'autant moins « pensable » que chacun est confronté, désormais, et de façon consciente, pour lui-même ou pour l'un de ses « proches », au risque de marginalisation. D'une manière plus générale encore, les identités sociales paraissent aujourd'hui mouvantes, plastiques, en constante redéfinition, alors que les identités nationales sont d'autant plus fortement proclamées qu'elles sont elles-mêmes menacées, ici, par exemple, par la chute relative de la puissance de la France dans le monde, par la construction européenne, par les interdépendances transnationales

S'agissant d'« immigrés », quel que soit l'usage inflationniste du terme en France, plus personne ne sait de quoi il s'agit. Le mot reçoit des définitions implicites ou explicites ad hoc, construites pour et dans un discours de légitimation pratique ou idéologique. Au fil de prises de position pourtant antagoniques, « immigré » ne renvoie ni à une

condition ni à un statut, mais à une « figure sociale » fictive, support de projections sociales et de clivages politiques, qui manifeste l'inquiétude relative à la façon dont on peut, aujourd'hui, « être français ».

Véronique De Rudder,
Isabelle Taboada Leonetti
et François Vourc'h
Unité de recherches
migrations et société
CNRS-Universités de
Paris 7 et Paris 8

Notes

¹ Nous avons sélectionné trois grands types de « terrains ». Le premier est situé en grande banlieue et se caractérise par une urbanisation relativement récente et l'existence de grandes cités de logement social, coupées du vieux centre villageois, et occupées par des familles modestes, notamment par des populations provenant de l'habitat insalubre et des bidonvilles résorbés. Les familles immigrées y sont souvent nombreuses. Parmi celles-ci, les Algériens sont en proportion particulièrement importante à Épinay-sous-Sénart ; ce sont les Portugais qui sont les étrangers les plus nombreux à Champigny, tandis que ce sont les Marocains qui dominent à Carrière-sous-Poissy. Le second est formé de vieux centres urbains traditionnellement populaires et multiethniques, avec une interpénétration de types d'habitats collectifs anciens et récents. Les Maghrébins dominent parmi les étrangers : les Algériens à Saint-Denis, les Marocains à Clichy, les Algériens et les Tunisiens à Belleville (Paris intramuros). Choisy-le-Roi représente un cas intermédiaire d'ancienne ville ouvrière avec interpénétration d'habitat pavillonnaire et de cités HLM, où sont surtout implantées, à égalité, des populations d'origine algérienne et portugaise.

² Les données recueillies ont été traitées par analyse factorielle de correspondance, technique mathématique qui permet de dégager des « formes fortes », soit des associations de réponses et des oppositions entre elles, sans les hiérarchiser. Une typologie a ensuite été dégagée par la

méthode dite « classification ascendante hiérarchique ». Celle-ci permet de construire des « classes » d'attitudes et comportements relativement cohérentes, où la variance interne à chaque classe est minimisée, tandis que la différence entre classes est maximisée. Nous avons limité cette classification à cinq types, afin de conserver des effectifs suffisants pour pouvoir être considérés comme représentatifs. Les variables « descriptives » (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle...), constitutives de l'échantillon, n'ont pas été incluses dans l'analyse, non plus que d'autres, telles que la religiosité ou la position politique. Elles n'interviennent qu'a posteriori dans l'interprétation des résultats.

³ Les « immigrés », en France, ne sont pas une catégorie politique. Parmi ceux qui sont ainsi nommés, ceux qui ont la nationalité française ont le droit de vote, et celui-ci est indivisible : il ne se partage pas selon le niveau de scrutin. Ceux qui sont de nationalité étrangère n'ont aucun droit de suffrage à quelque élection politique que ce soit.

⁴ Jusqu'en 1981, les étrangers en France n'avaient pas le droit de constituer des associations et d'en être dirigeants (ils pouvaient seulement en être adhérents). Les Français, « immigrés » ou non, ont toujours eu, par définition, ce droit.

⁵ Nous reprenons ici, sans partager l'ensemble de son analyse, le terme évocateur de Serge Moscovici (1984).

⁶ En « exergue » de chaque type, on trouvera un extrait d'entretien semi-directif destiné à l'illustrer. Ces entretiens ont été réalisés à la suite de cette enquête.

⁷ Expression utilisée par le Front national et une partie de la droite dite « traditionnelle » pour revendiquer une discrimination en faveur des Français d'origine française. Il euphémise quelque peu l'ancien slogan « la France aux Français ».

⁸ Ce sont toujours les mêmes origines qui suscitent la méfiance ou le rejet, mais elles sont exprimées en termes différents, soit culturels, soit religieux, soit « raciaux », soit, plus rarement, nationaux : « les Arabes », les « Maghrébins », les « musulmans », les « Africains », les « Noirs »...

⁹ Un sondage sur les attitudes des Français à l'égard de l'immigration, auquel nous avions participé en tant qu'« expert » en 1984, permettait déjà de souligner cette relation, qui n'est généralement pas testée dans les sondages (de Rudder, 1984).

¹⁰ Le sondage déjà évoqué permettait déjà de repérer cette différence de position entre hommes et femmes (de Rudder, 1984).

Bibliographie

- ADORNO, T. W., E. FRENKEL-BRUNSWIK, D. J. LEVINSON et R. N. SANFORD. 1950. *The Authoritarian Personality*. New York, Harper and Brother and American Jewish Committee.
- BORGOGNO, V. 1984. « Une situation migratoire : les Maghrébins en Corse », *Les Temps modernes*, 52-53-54.
- BORGOGNO, V. 1990. « Le discours populaire sur l'immigration. Un racisme pratique ? », *Peuples méditerranéens*, 51 (« Le néo-racisme en Europe »).
- DE RUDDER, V. 1984. « L'insertion des immigrés : l'opinion des Français. Commentaire d'un sondage SOFRES », *Différences*, 32.
- DE RUDDER, V. 1991. « Le racisme dans les relations interethniques », *L'Homme et la société*, 4.
- DE RUDDER, V., I. TABOADA LEONETTI et F. VOUREC'H. 1990. *Immigrés et Français. Stratégies d'insertion, représentations et attitudes*. Livre 1, *Enquête auprès des immigrés*; Livre 2, *Enquête auprès des Français*. Paris, CNRS-URMIS.
- MOSCOVICI, S. 1984. « Le ressentiment », *Le Genre humain*, 11 (« La société face au racisme »).
- PHIZACKLEA, A., et R. MILES. 1979. « Working Class Racist Beliefs in the Inner City », dans R. MILES et A. PHIZACKLEA, éd. *Racism and Political Action in Britain*. Londres, Routledge and Kegan Paul.